



Bulletin Municipal

1^{er} SEMESTRE 2025

P.7

Se prémunir contre les arnaques à la rénovation

P.8

Rentrée 2025
Rappels et effectifs

P.10

Natura 2000 à la loupe



EDITO

Le mot du Maire

Chères Pauloises, Chers Paulois,

La commune de Paule a connu un mois de juin animé.

Nous avons pu encourager Léa Jamelot la kayakiste olympique de passage à la Pie le 10 juin au cours de son périple en canoë kayak de Nantes à Brest du 1er au 19 juin.

Le mercredi 11 juin, dans le cadre du festival itinérant Littérature, opération des médiathèques du Kreiz Breizh, la médiathèque de Paule recevait une autrice venue à la rencontre de ses lecteurs.

L'invitée était Eowyn Ivey, écrivaine ayant grandi en Alaska où elle vit toujours avec son mari et ses deux filles. Sa mère l'a surnommé ainsi en référence au personnage du seigneur des anneaux de J-R-R Tolkien.

Ancienne journaliste primée à de nombreuses reprises, elle a travaillé pendant près d'une décennie comme librairie chez Fireside Books, une librairie à Palmer aux Etats Unis.

Lors de cette rencontre elle a transporté ses lecteurs dans les paysages sauvages du Grand

Nord américain, ses livres révèlent une communion profonde avec les espaces naturels et les mythes qui les habitent.

Son premier roman, « L'enfant de neige » (2012) inspiré d'un conte russe et de son expérience personnelle dans le grand nord a été finaliste du prix Pulitzer 2013 est un best seller mondial.

Je vous invite à découvrir ces livres disponibles à la médiathèque.

Le samedi 28 juin, ce sont plus de 1200 cyclistes qui ont pu se ravitailler à la Pie lors du passage de la PLB Muco nouvelle formule par le chemin de halage du canal de Nantes à Brest.

Deux associations étaient mobilisées, Paule et son patrimoine, pour la partie ravitaillement, et les chasseurs pour la sécurité.

Cette halte plus ou moins rapide selon les participants a été appréciée : un passage réussi et en plus en musique.

Christel Guillerm,
Maire



Horaires de la mairie

- **Lundi, mardi et jeudi :**
8h à 12h et 13h30 à 17h30
- **Mercredi :** 8h à 12h
- **Vendredi :** 8h à 12h et 13h30 à 17h

📞 02 96 29 64 09

✉️ mairie@paule.bzh

🔗 paule.bzh

🌐 [/communedepaule.paule](https://www.facebook.com/communedepaule.paule)

Permanence des élus sur rendez-vous



Participez au bulletin !

Vous souhaitez publier un article ou une brève dans le prochain bulletin ?

envoyez-le avant le 25 novembre 2025 à mairie@paule.bzh.
Les publicités ne sont pas acceptées.

Crédits

Rédaction, composition et relecture : Anne-Françoise Le Guennec, Christel Guillerm, Gaétane Roslagadec, Jean-Pierre Sparfel, Maëlle Le Roux, Pascal Delangue, Rachel Pellin, Thibaud Colliou

Mise en Page : Rachel Pellin

Impression : Imprimerie Guivarch (Plérin, 22) sur papier Couché moderne demi-mat 135 g/m² PEFC

SOMMAIRE

2 Le mot du Maire

4 Travaux & investissements

8 École & culture

10 Environnement

12 Vie locale



Breizh Market

Epicerie multi-services

9h-12h30
du lundi au samedi
 09 55 85 14 68



El Dorado

Bar

7h-13h | 17h-minuit
du lundi au vendredi
11h-minuit le dimanche



Médiathèque

10h30-12h | 13h30-17h30
le mercredi
 10h30-12h le samedi
 mediatechpaule@gmail.com



La Pie'Zeria

Restaurant pizzeria
10 Lieu-dit la Pie

12h-14h mardi au vendredi | 19h-21h le jeudi
19h-21h30 du vendredi au dimanche

09 82 20 69 09



Crocro Bon

Food Truck
Burger frites & tacos

Tous les vendredis, 19h à 21h30, place de l'Église
 06 35 43 28 72
 www.crocrobon.fr



Gaillard Nicolas

Boucherie, charcuterie,
traiteur ambulant

Tous les mercredis, 10h30 à 11h30, place de l'Église
 06 74 56 57 94
 nicolas.gaillard1105@orange.fr

Travaux & investissements

Voirie : Cloconan

Route de Cloconan : 138m

€ Budget voirie : 101 780,11 € TTC

Hangar technique communal

Extension de 77.5 m²

€ Budget : 58 781.60 € HT

Voirie : Kergoran

Route de Plévin,
secteur de Kergoran : 246m

Voirie : Coat Gallou

Rue de Coat Gallou, au bourg

Voirie : Castellaouenan

Route de Castellaouenan,
depuis la RD 3 : 468m

Voirie : Pont Mine

Route de Pont Mine,
depuis la RD 11 : 722m

3
6
1
2

4

5





Extension du hangar technique communal

Une extension a été réalisée sur le hangar communal. Les travaux se sont achevés en mai dernier par l'aménagement extérieur du site.

Cette extension composée de 2 pièces et d'une surface totale de 77.5 m² répondra aux besoins des services communaux.

Le montant de l'opération est de 58 781.60 € HT. Une subvention DETR de l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été accordée à la commune pour un montant de 11 248 €.

La commune remercie l'ensemble des entreprises pour les travaux effectués, notamment les entreprises locales EURL DINASQUET Vincent (maçonnerie), EURL QUILLIOU (structure et bardage) et la SARL LE BIHAN (terrassement et réseaux).

Travaux de voirie

Comme en 2024, l'entreprise PIGEON BRETAGNE SUD d'Hennebont a été retenue par le groupement de commandes du secteur de Maël-Carhaix pour la réalisation des travaux de voirie communale. Selon le calendrier prévu, les travaux se sont déroulés du 9 au 23 juillet.

Les voies suivantes ont été réalisées pour un montant total de 101 780,11 € TTC :

- Rue de Coat Gallou, au bourg

- Route de Plévin, secteur de Kergonan : 246m
- Route de Castellaouenan, depuis la RD 3 : 468m
- Route de Pont Mine, depuis la RD 11 : 722m
- Route de Cloconan : 138m

Préalablement à ces travaux, il a été procédé au curage des fossés et à l'arasement des accotements le long de ces voies. De plus, le curage des fossés a été également réalisé aux alentours du village de Saint-Amand.

6 | Travaux & investissements



Elagage sur le bord des routes



Pendant l'hiver, l'entreprise COURTEL est intervenue sur différents secteurs de la commune. Cette opération, en lien avec les propriétaires, avait plusieurs objectifs :

- Faciliter la circulation des véhicules sur nos routes communales
- Valoriser cet élagage raisonné en bois énergie pour les chaufferies bois collectives
- Permettre une aération des routes et donc un maintien dans le temps de la couche de roulement.

La commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

La commune remercie les propriétaires qui ont répondu favorablement aux sollicitations.

Le saviez-vous ?

- Aujourd'hui **1 français sur 4 se chauffe au bois**
- À l'**horizon 2030**, la consommation énergétique par des **énergies renouvelables** sera de **42.5%**

Source : ADEME



PLUi-H : Votre avis est important

Depuis le 05 mai 2025, un cahier d'observations et de contributions a été mis à disposition du public dans l'ensemble des mairies et au siège de la communauté de communes du Kreiz Breizh à Rostrenen (Cité administrative). Il permet à chaque citoyen d'apporter ses observations et propositions. Ce registre est ouvert pendant toute la durée d'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat), jusqu'à la délibération de l'arrêt du projet.

Il sera clôturé un mois avant le conseil communautaire prévoyant l'arrêt du projet. Le projet de PLUi-H arrêté par le conseil communautaire sera par la suite soumis à enquête

publique pour une nouvelle consultation de la population avant l'approbation du plan et son exécution sur l'ensemble du territoire.

Les contributions peuvent se faire :

- **Directement en mairie** sur le registre, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- **Au siège de la communauté de communes**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- **Par mail** : pluih@cckb.bzh
- **Par courrier** :
Communauté de communes du Kreiz Breizh
À l'attention de Madame la Présidente
6 rue Joseph Pennec
22 110 Rostrenen

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la CCKB sur la page dédiée au PLUi-H :



www.kreiz-breizh.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-habitat-plui-h/



CONTACTEZ
VOTRE CONSEILLER
FRANCE RÉNOV', SUR
FRANCE-RENOV.GOUV.FR

Pour vous protéger des arnaques, avant de dire oui, adoptez les bons reflexes

COMMENT LES PARTICULIERS PEUVENT-ILS SE PRÉMUNIR ?

- Avant de dire oui... rappelez-vous qu'**un service public ne démarche jamais**.
- Avant de dire oui... prenez le temps de réfléchir. Ne pas céder à la pression commerciale : **ne rien signer, ni payer le jour même.**
- **Le démarchage téléphonique** dans le domaine de la rénovation énergétique **est strictement interdit par la loi**.
- **Ne pas donner vos informations personnelles (ni laisser prendre en photo)** : avis d'imposition, carte d'identité, taxe foncière, RIB, mandat SEPA, coordonnées bancaires, ce sont des documents personnels à ne pas mettre entre toutes les mains.
- **En cas de signature** lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, **la personne bénéficiaire d'un délai de rétractation de 14 jours**, à partir du moment où le matériel arrive à domicile.
- Et surtout, **avant de dire oui, demandez toujours un autre avis**. Et les conseillers France Renov' sont là pour ça : pour vous aider à faire les bons choix et éviter les pièges.

Pour cela, vous pouvez :

- appeler l'AECOB au 02 98 99 27 80 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ou par mail : contact@alecob.org.

Vous avez également la possibilité de **rencontrer un conseiller dans les locaux de l'AECOB** situés 10 boulevard Jean Moulin à Carhaix (sur rendez-vous) ou lors d'une des 8 permanences décentralisées sur le pays du COB.



Toutes les informations sur le site de l'AECOB :
alecob.jimdofree.com/



N° Indigo 0 820 820 466
[www.bretagne-énergie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)



RENTRÉE 2025

École

Voici les effectifs prévisionnels pour la rentrée :

- **Plévin** : 3 TPS, 10 PS, 9 MS, 7 GS.
- **Paule** : 9 CP, 14 CE1, 7 CE2, 5 CM1, 7 CM2.

Soit un total de 29 élèves en maternelle en début d'année et 42 en élémentaire. La répartition des élèves d'élémentaire était cette année :

- une classe maternelle à Plévin de TPS à GS,
- une classe de CP-CE1 et une classe de CE2 - CM1 - CM2 à Paule.

Nous maintenons la même répartition pour l'année prochaine.

Le personnel de la rentrée 2025

L'équipe enseignante reste la même l'année prochaine, à savoir :

- Pauline Tessier, directrice et enseignante de l'école maternelle de Plévin
- Lucie Gary, directrice de l'école de Paule et enseignante de CP-CE1
- Pierre-Yves Philippot, enseignant des CE2-CM



71

Elèves Scolarisés dans
le RPI Paule-Plévin



© Mikhail Nilov

Devenez bénévole pour l'aide aux devoirs !

Nous recherchons des personnes intéressées et disponibles pour l'aide aux devoirs pour les élèves de l'école de Paule après 16h30 durant une heure (jours à définir).

Vous pouvez vous adresser à la mairie.

Rappel pour les parents souhaitant inscrire leurs enfants au RPI

Les inscriptions sont enregistrées à la mairie de votre commune, en partenariat avec le Directeur ou la Directrice de l'école fréquentée par votre enfant.

Comment s'organise le transport ?

Une navette assure le transport entre les écoles de Paule et Plévin. Le transport est confié à la société Transdev-CAT de Carhaix.

Le transport scolaire communal de Paule

L'enfant est pris en charge le matin à son domicile et reconduit le soir. Plusieurs formules de transport sont possibles. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Garderie

A partir de 7h45 et le soir de 16h30 à 17h, votre enfant peut être accueilli à l'école où diverses activités ludiques et artistiques lui sont proposées. En complément, la garderie à l'école de Plévin accueille les enfants des 2 écoles de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.



Une formation pour les jeunes porte-drapeaux

En partenariat avec la Délégation Militaire Départementale des Côtes d'Armor, une session de l'école de porte-drapeaux est organisée à Rostrenen le **samedi 27 septembre** prochain, de **09h00 à 12h00**.

L'école des porte-drapeaux a pour objectif de favoriser la transmission de la mémoire pour créer une dynamique locale civique, mémorielle, citoyenne tout en soutenant et en assurant la relève des porte-drapeaux de nos associations mémorielles ou de solidarité.

La session est composée d'une formation théorique et pratique, suivie de la remise d'un certificat et des gants après la validation de la

formation, remise qui pourrait avoir lieu lors des cérémonies du 11 novembre 2025.

Nous lançons le recensement des jeunes volontaires de la commune potentiellement intéressé-es par cette démarche, encadrée notamment par le lieutenant-colonel Antoine Bourdé, délégué militaire adjoint du département des Côtes d'Armor.



Paule en images

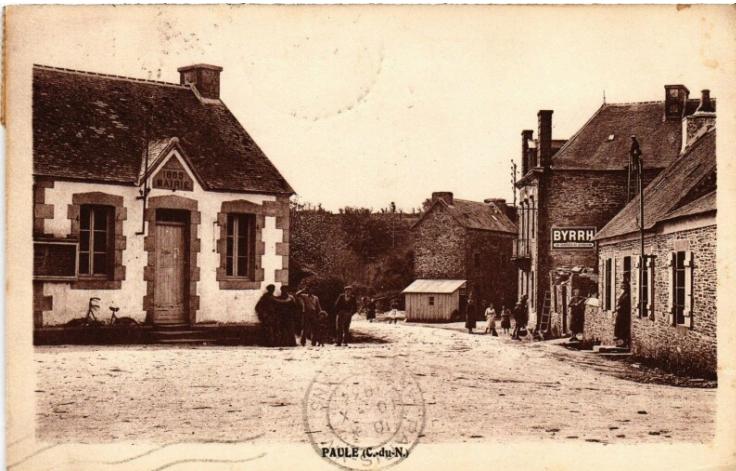
Amis Paulois et Pauloises

95 ans nous séparent de cette photo de la place centrale de Paule de 1930.

Si vous souhaitez laisser vous aussi une trace du passé par vos clichés ou cartes postales de Paule, nous les publierons dans ce bulletin au fil du temps qui passe. Merci.

Contact :

Pascal Delangue, 06.33.13.11.28
(Conseiller municipal)



À LA LOUPE

Natura 2000

Qu'est-ce que c'est ?

Natura 2000, c'est le dispositif européen de préservation de la biodiversité qui découle de la directive dite « habitat, faune, flore » de l'Union Européenne en 1992. Natura 2000 constitue aujourd'hui le plus grand réseau de protection de la nature au monde avec comme ambition de préserver la biodiversité tout en prenant en compte les activités socio-économiques. Pour cela, les États membres de l'Union se sont engagés à assurer la conservation d'un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatives de la biodiversité européenne.

Comment ça fonctionne ?

Les sites Natura 2000 sont tous gérés par un Comité de Pilotage composé d'acteurs du territoire : collectivités, usagers, associations, etc. C'est une sorte d'assemblée où les actions



Le flûteau d'eau © Photo : Victor Schoenfelder

réalisées sont présentées et où les décisions à prendre sont débattues. Un document de référence indique les actions à mener sur le site pour pouvoir conserver les habitats et les espèces remarquables. Pour faire vivre et mettre en œuvre ces opérations, une structure animatrice est désignée. Les services de l'Etat et de la Région Bretagne coordonnent quant à eux le dispositif Natura 2000 à l'échelle régionale.

Et sur la commune de Paule ?

Le site Natura 2000 Complexe de l'Est des Montagnes Noires concerne 37 ha de la commune, au lieu-dit Kerlescouarn au sud du ban communal. C'est un secteur de prairies humides, de sources et de ruisselets qui donnent naissance au ruisseau Roz Milet. Les zones humides de ce secteur abritent une riche biodiversité et jouent aussi un rôle de premier ordre dans le cycle de l'eau. Elles emmagasinent les eaux de pluie dans leur sol et les restituent au fur et à mesure de l'année aux ruisselets qui y prennent source. Hélas, ces zones humides ont souvent été drainées et laissent alors filer l'eau des précipitations sans la stocker, ce qui fragilise les cours d'eau plus tard en période estivale. Le problème devient de plus en plus préoccupant de nos jours lorsque les sécheresses provoquées par le réchauffement climatique nous font ressentir la fragilité de nos ressources en eau. La conservation et la restauration de ces zones humides est donc d'une grande importance pour la biodiversité mais aussi pour nous autres habitants du Kreiz Breizh.



Un exemple de contrat Natura 2000 : l'installation d'une clôture pour la gestion du pâturage

En 2020, l'Association de Mise en Valeur des sites de Glomel (AMV) a bénéficié d'un contrat pour l'installation de clôtures qui permettent de faire pâtrier les landes pour leur entretien. Cette opération d'une valeur de 60 000 € a été financée à plus de 80 % sur des fonds européens grâce à Natura 2000. Un coup de pouce important pour cette association gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale des Landes et Marais de Glomel !

Que peut-on faire en Natura 2000 ?

Il n'y a pas de réglementation à proprement parler sur les sites Natura 2000. Mais on ne peut tout de même pas faire n'importe quoi ! Certaines activités sont soumises à une évaluation d'incidence, c'est-à-dire qu'il faut vérifier leur compatibilité avec les objectifs de conservation de Natura 2000. C'est par exemple le cas pour des projets d'aménagements,



de plantations, de déboisement, ou encore de manifestation culturelle ou sportive. L'esprit de Natura 2000 étant avant tout de préserver la biodiversité en conciliation avec les activités du territoire. La structure animatrice peut accompagner les porteurs de projet pour prendre en compte le plus en amont possible les enjeux de conservation.

Natura 2000 ne se traduit pas que par des contraintes, bien au contraire ! Pour les acteurs du territoire, trois outils existent dans le but de faire émerger des démarches vertueuses et des projets pour la biodiversité. La charte Natura 2000 permet facilement à tout propriétaire ou locataire de s'engager dans de bonnes pratiques de gestion des milieux naturels, tout en bénéficiant d'une exonération de taxe foncière sur les parcelles souscrites. Les agriculteurs exploitants dans un site Natura 2000 peuvent se voir financer des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques visant à favoriser la biodiversité. Et enfin, des contrats Natura 2000 permettent de bénéficier d'importants soutiens financiers pour des actions de conservation, jusqu'à 100 % du montant des travaux. N'hésitez surtout pas à contacter la structure animatrice de votre site si vous souhaitez vous renseigner, bénéficier de ces aides ou si vous avez un projet sur un site Natura 2000 !

Pour en savoir plus

Le périmètre exact du réseau Natura 2000 est disponible sur le site Géoportal.fr en ajoutant la couche « Sites Natura 2000 au titre de la Directive Habitats ».

Le site du Complexe de l'Est des Montagnes Noires est animé par la Communauté de Communes du Kreiz Breizh.

Contact

Victor Schoenfelder
accueil@cckb.bzh
 06 83 80 97 92



Le damier de la succise

Ce joli papillon de jour quadrillé aux teintes fauves et orangées est un hôte emblématique des prairies humides pauvres en nutriment. C'est là que se développe la succise des prés, sa plante-hôte, c'est-à-dire la seule sur laquelle les adultes de ce papillon pondent entre mai et juillet. Les œufs sont déposés sous les feuilles et les chenilles éclosent 3 à 4 semaines plus tard. Elles se regroupent ensuite en colonies pour se nourrir de succise des prés. A l'arrivée de l'hiver, elles cessent complètement de se développer et se rassemblent dans des nids dans lesquels elles passent la mauvaise saison. Elles finissent leur croissance au retour du printemps pour se métamorphoser ensuite en papillon.

Frappé par la régression généralisée des zones humides, le damier de succise est devenu très rare et menacé de disparition. Il a besoin de prairies naturelles non enrichies qui sont peu entretenuées. Natura 2000 permet de financer des actions en faveur de sa conservation.

VIE LOCALE EN BREF

Évènements sur la commune

Journées rando de FESTI'PAULE

Le samedi 5 et le dimanche 6 avril, l'association FESTI PAULE organisait une soirée et une journée randonnée sur les sentiers de la commune. Lionel LE DU, président de l'association, nous livre ses appréciations sur cette manifestation.

Comment était organisée la rando du samedi soir ?

Il s'agit d'une « semi nocturne ». Le départ a eu lieu à 18 h à la salle polyvalente. Les marcheurs ont rejoint la table d'orientation au sommet du Minez Cliguéric, point culminant du secteur, à 304 mètres d'altitude, situé sur la commune de Plévin, après une parcours d'environ 10 km en passant notamment par Castellaouenan et le bois de Saint-Jean. La participation a été organisée sur inscription et a été limitée à 40 personnes, car il fallait prévoir le retour en voiture à Paule, qui a été assuré par des bénévoles.

Et celle du dimanche ?

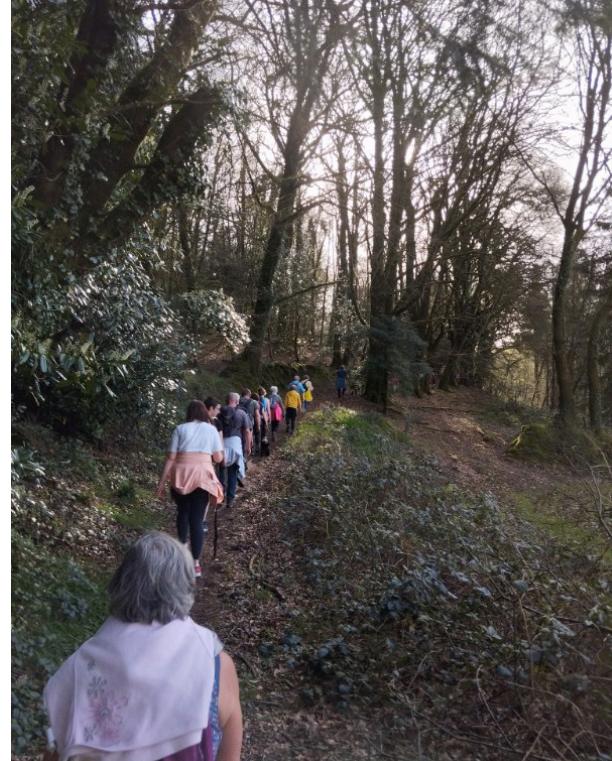
De 8 h à 15 h, les participants avaient le choix « en randonnée libre » entre 5 circuits de longueurs allant de 5,5 à 17 km qui avaient été préparés et balisés par les bénévoles de l'association les deux semaines précédentes. Deux points de ravitaillements avaient été installés à Keroullaire et La Pie.

A partir de 14 h, une randonnée guidée de 5,5 km a été organisée pour environ 40 personnes avec une visite de la chapelle du manoir de Keranguével.

Au retour de leur randonnée, une crêpe fraîche, préparée sur place par une équipe de crêpières bénévoles, et une boisson étaient offertes à tous les participants.

Quel bilan peut-on tirer de ces journées ?

Les retours des randonneurs ont été en grande majorité très positifs. Nous avons eu la chance de bénéficier d'une météo favorable, ce qui a contribué à l'atteinte de chiffres de participation



très satisfaisants : 40 le samedi (chiffre volontairement limité) et environ 280 le dimanche.

En conséquence, compte tenu de cette bonne participation, le bilan comptable de la manifestation est également positif.

Justement, comment est - ou sera - utilisé ce résultat comptable positif ?

Une bonne partie servira à la maintenance du matériel utilisé pour l'entretien des sentiers et à leur balisage, qui a besoin d'être renouvelé et amélioré, et éventuellement à l'acquisition de nouveau matériel.

Par ailleurs, une somme de 600 €, soit environ 2 € par randonneur, a été versée à l'association de soutien à l'unité de soins palliatifs de l'hôpital de Carhaix, dont le but est d'améliorer le quotidien des patients. Le médecin responsable de l'unité et une grande partie du personnel soignant ont assisté à la remise du chèque le 10 juin à l'hôpital et se sont montrés très sensibles à notre geste.

Peut-on envisager des améliorations pour cette manifestation à l'avenir ?

Bien entendu. On peut toujours faire mieux. Evidemment, nous comptons reconduire l'évènement chaque année.

On envisage de prévoir un itinéraire plus court (environ 5 km), pour la semi nocturne, en plus de celui de 10 km, car c'était un peu trop long pour certaines personnes.

Nous comptons aussi améliorer la publicité autour de l'évènement, de façon à drainer encore plus de monde.



La kayakiste est passé sur la commune de Paule le 10 juin 2025, ici à l'écluse de stang an dour.

© Le Télégramme



Amicale Laïque Paule-Plévin

Un franc succès pour la **chasse à l'œuf du 25 avril**, avec 2 parcours pour enfants au stade, ainsi que la **Kermesse du 15 juin** avec le spectacle des enfants, un repas réunissant 130 convives et des animations.



Paule et son patrimoine

Pour sa première manifestation de l'année, l'association Paule et son patrimoine a organisé un vide-greniers qui a rassemblé une trentaine d'exposants et a connu un afflux régulier de visiteurs.



Léa de Nantes à Brest

Léa JAMELOT, kayakiste française avec 2 participations olympiques (Rio en 2016 et Tokyo en 2020), s'est lancée le défi de relier Nantes à Brest par le canal et en kayak. Elle a fait ses premières armes sur le canal au niveau de Pleyben. Ce défi personnel avait également comme objectif de promouvoir le Canal et montrer les différentes richesses qui le composent. Partie le 1er Juin, elle a parcouru 364 km et passé les 237 écluses.

Léa est arrivée à Brest le 15 juin 2025. Bravo à elle pour ce défi réussi !



Hakuna Mam'Tatas

La maison d'assistantes maternelles Hakuna Mam'tatas a également organisé son 3^e vide-greniers depuis son ouverture en 2023. L'animation a eu lieu le 13 juillet, avec buvette et restauration. Elle a réuni une trentaine d'exposants.



Coup de patte du Kreiz Breizh

150 couscous vendus lors d'un repas à emporter le 28 mars.

Société de chasse

165 repas vendus par la société de chasse lors de leur repas à emporter le 12 avril.



La PLB Muco fait étape à la Pie

Pour la première fois la PLB Muco prend le chemin de halage du canal de Nantes à Brest et a fait escale à la Pie. Ils ont été chaleureusement accueillis par l'association Paule et son patrimoine, pour la partie ravitaillement, et les chasseurs pour la sécurité. Un grand merci à eux !

Les coureurs du Kreiz-Breizh Elites ont également sillonné nos routes le samedi 2 août.

NOUVEAUX ARTISANS ET SERVICES À PAULE

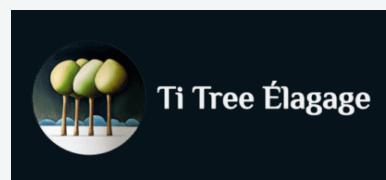


Gaillard Nicolas

Boucherie, charcuterie, traiteur ambulant.

Viande de boeuf, porc et volaille fraîche 100% Breton, ainsi que des produits de charcuterie et traiteur fabrication maison.

- Tous les mercredis, 10h30 à 11h30, place de l'Église
- 06 74 56 57 94
- nicolas.gaillard1105@orange.fr



Ti Tree Élagage

- Abattage et élagage d'arbres
- Entretien de jardins
- Remise en état de terrain
- Broyage des branches et fendage de bois
- Rognage de souches

Rémi GUYON

- titree-elagage.fr
- 07 67 72 85 94
- contact@titree-elagage.fr



Pascal Le Moine

Multi-services

- Créations en bois (table de pique-nique, volets...)
- Petit entretien des espaces verts
- Petits travaux et réparation d'intérieur

- 06 19 93 18 03



Piégeage des frelons asiatiques

Cette année, un peu plus d'**une dizaine de personnes ont participé au piégeage.**

Merci à elles.

Comme l'an passé, le plus grand nombre a été pris sur le bourg. Sur le reste de la commune, les prises étaient beaucoup moins importantes.

La campagne a débuté le 15 avril et s'est achevée le 15 mai.

768 frelons asiatiques et 329 frelons européens ont été capturés.



À venir sur paule

Exposition du club photo la dernière semaine d'août et première semaine de septembre au manoir de Keranguevel sur la route de Lansalün.

ASTUCE POTAGER

Qui se cache dans ce terrier

Les traces d'animaux sont souvent plus nombreuses à proximité d'un terrier. Recherchez les empreintes, les fientes ou les restes de repas qui vous aideront à identifier l'occupant.

Le terrier d'un blaireau est signalé par un immense amoncellement de terre déblayée. On aperçoit ensuite une coulée en forme de gouttière d'environ 30cm de large. Le gîte peut comporter quelques centaines de mètres de galeries, avec une « chambre » plus spacieuse où la femelle met bas ses petits.

L'entrée du terrier d'un renard plonge directement dans le sol. Il arrive aussi qu'une famille de renards s'installe tout simplement dans une chambre délaissée à l'intérieur du terrier d'un blaireau. Un même terrier peut donc servir de refuge aux blaireaux et aux renards.



Prochaines dates de présence à Paule

En 2025, de 9h30 à 12h les :

- mardi 2 septembre
- mardi 30 septembre
- mardi 28 octobre
- mardi 25 novembre
- Mardi 30 décembre

Camping-car France services

Depuis février 2021, 2 agents accueillent, sans rendez-vous tous les habitants dans un camping-car aménagé et connecté. Ils apportent des renseignements et un accompagnement au nom des partenaires :

- l'Assurance Maladie (CPAM),
- les Allocations Familiales (CAF),
- l'Assurance Retraite (CARSAT),
- France Travail (Pôle emploi),
- les Ministères de l'Intérieur (Préfecture) et de la Justice (accès aux droits),
- la DGFIP (Finances publiques),
- la MSA.

L'accueil itinérant se déplace de commune en commune, selon un calendrier trimestriel défini.

DÉPART DES
RANDONNÉES

10 KM

